



Déclaration des représentant.es de la FSU44

au CTSD du 24 juin 2021

La délégation FSU de Loire-Atlantique au Comité Technique apporte son soutien total aux personnels de la division des examens et concours du rectorat mobilisés à l'appel de l'intersyndicale CGT, FO, FSU pour dénoncer les dégradations de leurs conditions de travail. En tirant la corde jusqu'à son craquage, le recteur est responsable de ces dégradations. Cela fait plusieurs années que la FSU dénonce en CTA ou en CCP le non recrutement d'agent.es, les pressions effectuées sur les personnels, la dégradation continue des conditions de travail ... Nous tenons à rappeler que le service de la DEC n'est pas le seul concerné par ces régressions. La FSU demande que l'ensemble des revendications des agent.es soit entendu dans les plus brefs délais. Nous soutiendrons toutes les actions à venir.

Tenir un CTSD le 24 juin n'est ni une perte de temps ni incongru. Cela prouve au contraire que les instances paritaires ont encore leur place dans les ministères. Et ce même si la volonté du gouvernement est de les réduire toujours plus. L'ordonnance du 17 février 2021 relative aux "négociations et aux accords collectifs dans la Fonction Publique" en est la preuve. Des décisions pouvant être prises hors CT qui deviendraient une vulgaire chambre d'enregistrement. Ce CTSD est donc légitime et nos collègues l'ont bien perçu au regard des enquêtes écoles que nous avons reçues. Les évolutions entre mars et juin existent et certaines peuvent mettre en difficulté les écoles dans le cadre de la préparation de la rentrée prochaine. Après l'année scolaire erratique que nous venons de subir, la FSU avec tous les personnels de l'éducation nationale aspirent à une rentrée sereine. Mais, nous avons un doute dont les initiales sont JMB. Comment faire confiance à un ministre qui préfère démanteler plutôt que construire ? Un ministre qui préfère miser sur la contractualisation plutôt que sur l'ouverture de postes aux concours d'enseignement.

La déconnexion entre le Grenelle et les réalités de terrain est toujours plus flagrante mais elle ne relève pas d'incompréhensions, elle relève d'une réelle stratégie de libéralisation de l'école, de tri social, de démantèlement des enseignements adaptés, de hiérarchisation des fonctions ... Ainsi, dans les conclusions du Grenelle est évoquée l'idée de "créer un statut de directeur conférant une autorité décisionnelle" "au leadership assumé" installé "dans une culture du management" et "formé à la gouvernance". Ce n'est pas la FSU qui écrit cela, c'est le ministère. C'est pourquoi, nous demandons le retrait du projet de loi Rilhac et continuons de revendiquer la présence d'un.e adjoint.e chargé.e de la direction. Améliorer leurs conditions de travail ne passe ni par un statut ni par une délégation de compétences de l'autorité académique. Cela passe par des temps de décharge supplémentaires, la présence de personnels administratifs et le renforcement efficient du conseil des maîtres.

Pour revenir à ce CTSD d'ajustements, la FSU de Loire-Atlantique et le SNUipp-FSU revendiquent deux cents postes supplémentaires pour le département. Quand on connaît une

pénurie de TR à la mi-juin, c'est bien la preuve que nous avons un déficit de moyens. Et la crise sanitaire ne peut plus servir d'excuses. La formation continue est, elle aussi, touchée par ces moyens manquants. Elle est remplacée par des sessions à la maison alors qu'elle devrait se faire en présentiel pour permettre les échanges de pratiques, les interactions entre les personnels. La réduction des effectifs dans toutes les classes devrait être une priorité et ne pas concerner uniquement l'enseignement prioritaire et les GS. C'est pour cela que cette revendication est légitime. Donner des moyens supplémentaires au service public d'éducation doit être une priorité. La FSU le demande dans son plan d'urgence pour l'éducation. En cette sortie de crise sanitaire et en cette entrée dans une crise sociale, l'Ecole, comme la Santé et la Culture, doit être motrice du vivre ensemble, de l'accès égalitaire aux savoirs, de l'émancipation, de la solidarité. Des notions totalement étrangères à la Macronie et à ses soutiens qui doivent bien se compter suite aux derniers résultats électoraux.

Les documents que l'administration nous a envoyés ne portent que sur des ouvertures de classe. Nous regrettons qu'il n'y ait d'ailleurs aucune ouverture d'établissement d'enseignement spécialisé quand nous savons que de nombreux·ses élèves ne peuvent être accueilli·es faute de places disponibles. Comment allez-vous gérer l'absence de places pour plus d'une centaine d'élèves en situation de handicap ? Cette question est cruciale car elle montre bien que la solution se situe entre les établissements spécialisés et l'inclusion. La spécificité française de proposer les deux ne peut être sacrifiée à l'autel des politiques austéritaires. Nous nous satisfaisons de la tenue de ce CTSD au mois de juin qui n'acte que des ouvertures de classes et il nous paraît évidemment inconcevable que des fermetures puissent donc être envisagées à la rentrée de septembre: en effet une telle décision mettrait en grande difficulté tant les élèves que les enseignant·es. De plus, les deux années scolaires qui viennent de s'écouler ont subi une crise sanitaire sans précédent : les élèves ainsi que tous les personnels d'éducation auront donc besoin d'aborder cette rentrée scolaire de la manière la plus sereine qui soit, sans mettre à mal le travail réalisé en amont par les équipes, c'est à dire: sans fermetures de classe prononcées en septembre.

Vous avez annoncé un déficit d'enseignant·e pour justifier le recrutement de 27 contractuels, il est de votre responsabilité de demander un collectif budgétaire pour pallier celui ci. Personne ne peut se satisfaire, ni vous ni nous de classes sans enseignant.es, sans remplacement possible,...

La FSU fera de la rentrée un moment de débats et de mobilisations pour défendre un service public d'éducation ambitieux, pour la réussite de tou.tes les élèves, pour défendre un plan d'urgence pour l'éducation et pour que les personnels voient leurs conditions de travail et salariales améliorées.